## En Grèce, Costas Simitis relance une réorganisation interrompue en 2001 de llon de 2/4/02 p. 7

## **ATHÈNES**

de notre correspondant

Le premier ministre socialiste, Costas Simitis, a relancé un projet de réforme des caisses de retraites qu'il avait dû suspendre au printemps 2001 sous la pression de la rue. Le déficit total des assurances sociales (retraites, santé et chômage) atteint, en 2001, plus de 3,8 milliards d'euros, soit 3,3 % du PIB, et la charge des retraites sur les caisses publiques devrait passer de 12 % du PIB à plus de 20 % en 2030. Selon les projections, la Grèce, en raison du vieillissement de la population, va faire face à un grave problème de nombre d'actifs par rapport à celui des retraités: de 2,1 actifs pour un retraité, le pays devrait atteindre 1,25 actif pour 1 retraité en 2040, si l'évolution démographique reste inchangée. Le ministre du travail, nommé à l'automne 2001, a réuni, au début du mois de mars, un premier tour de table rassemblant la puissante Confédération générale des travailleurs grecs (GSEE), la Fédération des fonctionnaires (Adedy), les trois fédérations patronales, les industriels, les représentants des PME et des commerçants. Le dialogue devrait se poursuivre avec les partis politiques et lèguingéants des multiples caisses de retraites.

Le projet a reçu le blanc-seing de la direction du Pasok, le Parti socialiste au pouvoir, et a été adopté en conseil des ministres. En en présentant les grandes lignes, M. Simitis a garanti le financement tripartite (employés-salariés-Etat) du système, le maintien des cotisations et celui de la limite d'âge, 65 ans pour les deux sexes. La retraite pourra également être obtenue après 37 années de cotisations.

Le nouveau système ne sera applicable qu'à partir de 2008 en raison du délai nécessaire pour unifier les différentes caisses de retraites. La nouvelle Caisse unifiée rassemblera les salariés du privé affiliés à l'IKA (50 % des salariés), les fonctionnaires, les employés de banques et les employés des entreprises publiques. L'Adedy a déjà fait part de son opposition et annoncé un mouvement de protestation. Le ministre des finances, Nicos Christodoulakis, a annoncé l'octroi d'un montant de 9 mil-

liards d'euros à l'IKA, dont 1,2 milliard en 2003 pour « combler les emprunts, régler les contentieux entre l'IKA et l'Etat » et assurer la pérennité du système. Le président de la GSEE, Christos Polyzogopoulos, a demandé à rencontrer M. Christodoulakis pour réclamer des précisions et une aide plus importante de l'Etat.

Didier Kunz